

Emplacement :
Salle Alain Colas, 53 rue de la Marbrerie - Lille (Métro Ligne 1, Arrêt Marbrerie).

Tarifs (participation aux frais) :

- Normal ou Formation continue : 40,00 euros,
 - Adhérent FFPP : 20,00 euros,
 - Étudiant (sur justificatif) : 5,00 euros.
- > Possibilité de réservation d'un panier-repas (supplément 7,00 euros).

Inscriptions à la journée :

Les inscriptions sont faites exclusivement en ligne. Deux formulaires sont à votre disposition selon les modalités de votre venue : inscription individuelle ou dans le cadre d'une prise en charge par l'employeur. Rendez-vous sur le portail de la FFPP !

www.psychologues-psychologie.net
Rubrique Formation > Psychologues à l'Hôpital

Rapide et sécurisé, pensez au paiement en ligne sur la boutique de la FFPP !
www.psychologues-psychologie.net/shop

Votre déplacement peut aussi vous permettre d'assister à la journée organisée par l'AEPU (Association des Enseignants-Chercheurs de Psychologie des Universités) sur l'enseignement de la déontologie le 9/02/13 à Lille III, PAF 10 euros (cf. Brèves de Fédérer, n°11, octobre 2012)

Fédération Française des Psychologues et de Psychologie
71, avenue Edouard Vaillant 92774 Boulogne Billancourt cedex
Tél. 01 55 20 54 29 Fax 01 55 20 54 01 E-mail siège@ffpp.net
Siret 448 221 804 000 41 APE 9499 Z



Fédération Française
des Psychologues et de Psychologie

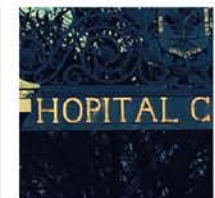


Psychologues à l'Hôpital



S'organiser ?

du Pourquoi au Comment



avec la participation de

Lille, 08-02-2013
Salle Alain Colas
53, rue de la Marbrerie

S'organiser ? du Pourquoi au Comment

La FFPP organise une journée de débats et de réflexions sur la question de l'organisation de la profession des psychologues à l'hôpital. Cette journée sera spécifiquement centrée sur l'expérimentation telle que proposée par la DGOS.

Pourquoi ?

Parce que le nombre de psychologues hospitaliers a considérablement augmenté ces 15 dernières années. Essentiellement dans le champ de la santé mentale dans les années 80, les psychologues hospitaliers interviennent aujourd'hui dans de nombreux champs de la santé (oncologie, nutrition, mémoire, douleur, maternité...). Cette augmentation entraîne une demande de lisibilité tant du côté des usagers que du personnel et de l'administration.

Parce que la donne a changé depuis la loi HPST (juillet 2009) en modifiant le fonctionnement de l'hôpital et, de fait, ses finalités. L'organisation en pôles, la délégation possible des prérogatives du directeur, la tarification à l'activité, notamment, ont suscité des prises de positions contradictoires selon les hôpitaux et des interrogations vives et légitimes du côté des psychologues.

Parce qu'en 2012 des textes législatifs sont venus « faire bouger les lignes » de la position du psychologue à l'hôpital.

- Arrêté du 15/01/2012 relatif à la composition des jurys de concours de la FPH,
- Circulaire du 30/04/2012 relative aux conditions d'exercice des psychologues de la Fonction Publique Hospitalière,
- Décret du 7/05/2012 sur l'usage du titre de psychothérapeute.

Parce que précisément avec la circulaire du 30/04/12, la DGOS invite les psychologues de la FPH à faire des propositions de fonctionnement, d'organisation par le biais d'une expérimentation qui va s'étendre sur 2 ans.

Parce qu'échanger et réfléchir apparaît nécessaire à un éventuel engagement dans cette expérimentation, c'est avec chacun d'entre vous que la FFPP souhaite débattre du comment.

Cette journée se déclinera autour de 3 axes :

- Un apport théorique et de cadrage : Intervenant DGOS, institutionnels, juriste, universitaire
- Des témoignages de groupements : des analyses critiques, intérêts et limites
- Des débats avec des représentants de collèges à différents niveaux d'organisation

8h30 : **Accueil**

9h00 : **Ouverture de la journée**

Benoît Schneider, Président de la FFPP
Martine Aubry, Maire de Lille (sous réserve)
Marielle Rengot, Conseillère Municipale, déléguée à la santé
Daniel Lenoir, Directeur ARS Nord Pas de Calais (sous réserve)

9h30 : Michèle Lenoir-Salfaty, DGOS :

« La circulaire du 30/4/2012 sur l'organisation de la profession »

10h15 : Christian Müller, Président de la Conférence des Présidents de CME des CHS :

« Organisation, secteur et pôle »

Échanges avec la salle

10h45 : *Pause*

11h00 : Valérie Bénéat, DRH du CHU d'Amiens :

« Le regard d'une DRH sur l'organisation de la profession »

11h20 : François Lequin, Directeur financier, EPSM Agglomération lilloise :

« Loi HPST, T2A : un psychologue, ça coûte, ça cote ? »

Échanges avec la salle

12h15 : *Pause déjeuner*

14h00 : Yann Durmarque, MCF (droit), Lille II :

« Organisation, statut et loi »

14h30 : Catherine Deneve, MCF (psychologie sociale), ICL, FLSH :

« Organiser une profession, union ou aliénation ? »

Echanges avec la salle

15h15 : Marie-Thérèse Fourgeaud, collectif national des psychologues, CGT :

« Psychologue, une profession à organiser... ou pas ! »

15h45 : **Table ronde des psychologues (Rennes, Roufach) autour de différentes expériences d'organisation : intérêts et limites**

Échanges avec la salle

17h00 : Clôture, Hélène Frémaux et Gladys Mondière

**Conclusions de la journée et perspectives
Lancement de la Coordination Régionale FFPP**

Comité d'organisation : Sonia Abdelhaim, Sandrine Dessauwe, Hélène Frémaux, Véronique Griffiths, Brigitte Guinot, Amaury Marescaux, Cécile Mercier, Gladys Mondière, Benoît Schneider.

